



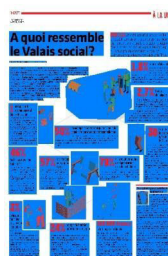
A quoi ressemble le Valais social?

SOCIÉTÉ Une étude réalisée en 2019 et 2020, soit avant le coronavirus, permet de mieux connaître la situation sociale dans le canton, dont la population la plus à risque par rapport à la précarité. Extraits de quelques constats chiffrés.

PAR **CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH**

→ Comme partout ailleurs en Suisse, les ménages monoparentaux sont la population la plus à risque au niveau de la précarité en Valais, de même que les personnes de plus de 65 ans vivant seules. C'est l'un des constats de l'étude sur la situation sociale dans le canton menée par le bureau BASS SA, mandaté par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture. «C'est la première fois qu'un tel rapport se fait. Il en ressort des pistes d'améliorations importantes sur lesquelles le nouveau gouvernement pourra travailler», a souligné Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du département, lors de la conférence de presse.

Cette étude a été réalisée en 2019 et 2020, avant l'arrivée du coronavirus. «La situation liée à la pandémie n'est ainsi pas reflétée dans ce rapport. Cela servira d'outil par la suite pour montrer comment le Covid a influencé la situation sociale en Valais», remarque Tanja Guggenbühl, du bureau BASS SA. Nous avons extrait de ce volumineux document onze chiffres révélateurs du panorama social valaisan.



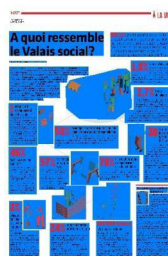
1 ménage sur 10 est monoparental dans le Haut-Valais

Il est plus bas que la moyenne valaisanne (14%) et la moyenne suisse (15%). Dans la partie francophone du canton, ce taux est plus élevé: dans le Bas-Valais, il se situe à 14% et s'élève à 16% dans le Valais central. Mêmes différences régionales concernant les familles recomposées. «Cela montre que le Haut-Valais est plus traditionnel dans les structures des ménages, mais nous n'avons pas d'explication là-dessus», ajoute Tanja Guggenbühl



46% des femmes travaillent à plein temps

33% d'entre elles travaillent entre 50 et 89%. 22% ont une activité professionnelle à moins de 50%. Les hommes sont en revanche 90% à occuper un poste à 100%. «Mais, depuis quelques années, le nombre de femmes augmentant leur temps de travail est en croissance constante, tandis que c'est le contraire chez les hommes. Ils sont de moins en moins actifs», explique Tanja Guggenbühl.



3%

de la population active travaille dans l'agriculture



«C'est clairement identique à la moyenne suisse.» Les branches professionnelles les plus représentées dans le canton se situent dans le commerce, le transport, la santé sociale et l'industrie. Les branches sous-représentées par rapport à la moyenne suisse sont les activités spécialisées, les activités de service administratif et de soutien, les activités financières et d'assurance et d'information et communication.

57%

des ménages sont propriétaires

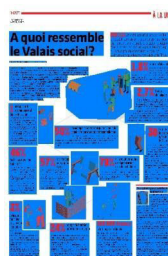
de leur logement principal en Valais. Contre 38% en moyenne suisse. «C'est surtout au niveau des propriétaires d'appartement que la différence se creuse avec la moyenne suisse», précise Tanja Guggenbühl. Sans surprise, les ménages monoparentaux et les ménages étrangers sont majoritairement locataires.



50%

des ménages monoparentaux qui reçoivent l'aide sociale sont pourtant actifs professionnellement

C'est l'une des populations les plus à risque au niveau de la précarité. «Car, lorsqu'on a une séparation, il y a ensuite double ménage, double charge financière. Les factures se dédoublent. Ce phénomène concerne l'ensemble de la Suisse et pas uniquement le Valais», note Tanja Guggenbühl.



2,7% Le taux de chômage

Avec ce chiffre, le taux de chômage valaisan est supérieur à la moyenne suisse qui se situe à 2,3%. Là encore, les statistiques montrent de grandes variations à l'intérieur du canton. C'est dans le Haut-Valais que le taux est le plus faible avec 1% tandis que le taux le plus élevé se situe dans le Bas-Valais (3,3%) qui dépasse de peu la part du chômage dans le Valais central (3,2%). Les moins de 25 ans sont les plus touchés. Cela décroît ensuite avec l'âge. Ce sont les professions saisonnières qui sont le plus fortement impactées.

24% n'ont pas de formation professionnelle reconnue

Un chiffre plus élevé que la moyenne suisse (17%). «Cela peut s'expliquer en partie car le Valais connaît une migration composée de personnes avec un faible niveau de formation.» Autre constat: le niveau de formation varie beaucoup à l'intérieur du canton. Le Haut-Valais ne compte que 18% des personnes sans formation – donc un taux pratiquement équivalent à la moyenne suisse – alors que dans le Valais central, cette part s'élève à 25% et monte même à 27% dans le Bas-Valais.



30 Le quotient de personnes âgées de plus de 64 ans

Pour le calculer, on prend le nombre de personnes de plus de 64 ans sur 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. En Valais, le quotient est ainsi de 30, contre 28 en moyenne suisse. «Le poids de la personne âgée est plus important en Valais. Ce vieillissement de la population peut s'expliquer, car de nombreux jeunes partent hors canton pour leurs études et y restent pendant leur vie professionnelle. Ils reviennent seulement à la retraite. Par ailleurs, de nombreux retraités d'autres cantons s'établissent en Valais», explique Tanja Guggenbühl.

1,8% Le taux de l'aide sociale

Ce chiffre, stable ces cinq dernières années, est très bas par rapport à la moyenne suisse qui se situe à 3,2%. 6145 personnes bénéficient de cette prestation dans le canton. Le taux de recours des ménages monoparentaux à l'aide sociale est huit à dix fois plus élevé que pour le reste de la population.



70% de la population vit dans des espaces urbains de la plaine du Rhône

Ce chiffre tord ainsi le cou au cliché du Valaisan résidant majoritairement en campagne ou à la montagne. Le taux est cependant inférieur à la moyenne suisse qui se monte à 85% de personnes habitant en ville.



188 000 francs de fortune par contribuable

Cette moyenne place le Valais dans les cinq cantons les moins riches de Suisse. Un peu moins d'un tiers de la population valaisanne (29%) ne possède pas de fortune, alors que la moyenne suisse est de 24%.

Les personnes âgées vivant seules et les familles monoparentales présentent les niveaux de vie les plus bas. Cependant, les seniors disposent fréquemment de fortune, sous forme de biens immobiliers, tandis que les ménages monoparentaux n'en ont généralement pas.

Trois pistes pour améliorer la situation



L'étude permet de relever plusieurs points à améliorer au niveau social pour éviter notamment que les ménages monoparentaux et les plus de

65 ans tombent dans la précarité.

- Pour aider les ménages monoparentaux, des conditions cadres devraient être aménagées pour favoriser la conciliation famille-travail, comme une organisation flexible du travail, un congé parental ou la possibilité de carrière à temps partiel.

- Pour les personnes âgées, le bureau BASS SA préconise de développer encore le maintien à domicile. «Cela répond à une demande et permet de réduire les coûts dus aux séjours dans les EMS. Il faudrait ainsi prévoir des logements adaptés pour les personnes âgées, accessibles financièrement, ainsi que des aides pour les proches aidants», souligne **Tanja Guggenbühl** du bureau BASS SA.

- Pour les personnes de plus de 25 ans sans formation professionnelle, il est nécessaire de développer des mesures de renforcement des compétences de base, comme l'accès à la langue, et de réformer le système des bourses d'étude. «Nous recommandons d'augmenter les montants octroyés pour couvrir le minimum vital.»